

SO5 LN 103/13

373

(1942 - 43)

Amélioration des installations du triage de la gare de Montchanin (ligne de Nevers à Chagny)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	20. 6.42
Dépêche du M.T.P. à la SNCF	13. 1.43

MINISTERE DE LA PRODUCTION  
INDUSTRIELLE ET DES COMMUNICATIONS

Direction des Chemins de fer

Paris, le 13 janvier 1943

Service Technique

3ème Bureau

-----  
Région Sud-Est

-----  
Ligne de Nevers à Chagny

-----  
Gare de Montchanin

-----  
Amélioration du triage

-----  
Projet d'exécution

Pr S.E. 187-4

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT  
A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET AUX  
COMMUNICATIONS,

à Monsieur le Président du Conseil d'Adminis-  
tration de la Société Nationale des Chemins  
de fer français,

Vous m'avez présenté, le 20 juin 1942, le projet d'exécution de l'amélioration du triage de la gare de Montchanin, située sur la ligne de Nevers à Chagny.

Ce projet comporte l'exécution des travaux ci-après :

- acquisition de terrains;
- allongement, côté Nevers, des voies de tiroir 11 et 11ter, des voies 9 à 13 du faisceau latéral et des voies 55 à 59 spécialisées dans la réception des trains de tombereaux vides;
- redressement de la tête, côté Nevers, du faisceau de triage, très biaisé par rapport à la ligne générale des voies, la longueur moyenne des voies étant portée à 510 m;
- amélioration des relations entre les voies 11 et 11bis tiroir et le dépôt en reportant d'environ 80 m. vers Nevers la communication (11-2) existante;
- augmentation de 4 à 6 du nombre des freins de voie automatiques à sabots "type Farenc";
- remaniement de la voie de Longpendu;
- modification de la signalisation mécanique et installations électriques de signalisation;
- extension de l'éclairage électrique;
- déviation du chemin de G.C. 18 et du chemin V.O. n° 5;
- modification du mur de la bosse, confection d'un radier au fossé du pied du talus, déviation d'un ruisseau et allongement d'un aqueduc de 0 m.60;
- installation de buses et de drains;
- construction d'un bâtiment unique de Service, d'un nouveau poste A et de heurtoirs;

.....

- modification de clôtures;
- déplacement des lignes télégraphiques S.N.C.F.;
- démolition de bâtiments divers de service, du poste A actuel, de heurtoirs et dépose d'installations diverses.

Ledit projet constitue une nouvelle étape du programme d'ensemble d'amélioration du triage de Montchanin étudié par la S.N.C.F. au cours de ces dernières années et dont une partie a été déjà réalisée conformément à un projet approuvé par décision ministérielle (S.E. 300-66) du 11 avril 1940.

M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du département de Saône-et-Loire a émis, le 20 août 1942, un avis favorable à l'approbation du projet, en formulant, au sujet de l'exécution des déviations des chemins D. 18 et V.O. 5, une réserve à laquelle il est donné satisfaction ci-après.

Après examen par le Service Technique des Transports, j'approuve le projet présenté dont le montant est évalué à 6.950.000 fr en principal et devait être imputé sur les crédits d'engagement ouverts au budget d'établissement de 1942 (programme ordinaire). Toutefois, le projet n'étant pas repris au budget d'établissement de l'exercice 1943, cette approbation n'est donnée qu'en principe.

L'exécution effective des travaux est subordonnée à une décision ultérieure qu'il vous appartiendra de provoquer en temps utile. A votre demande sera joint, le cas échéant, un devis estimatif rectifié.

En outre, les détails d'exécution des déviations de chemins seront réalisés en accord entre le Service Ordinaire des Ponts et Chaussées et la S.N.C.F.

J'adresse une copie de la présente décision à M. le Préfet de Saône-et-Loire, en le priant d'en donner connaissance à M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de son département.

Pour le Secrétaire d'Etat  
et par autorisation,  
Le Directeur des Chemins de fer,

signé : MORANE



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

---

Le Président  
du Conseil d'Administration

---

Paris, le 20 juin 1942

Ligne de Nevers à Chagny

---

Gare de Montchanin

Amélioration du triage

---

COPIE

Monsieur le Ministre,

Ve 430-133-4  
18

3311/0

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, le projet relatif à l'amélioration des installations du triage de la gare de Montchanin.

Ce projet figure explicitement au programme ordinaire des travaux complémentaires de l'exercice 1942, qui a été soumis le 4 décembre 1941 à votre approbation.

Je vous serais obligé de bien vouloir, après décision, renvoyer un exemplaire dudit projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président  
du Conseil d'Administration,

signé : FOURNIER

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications